

FRANCE MAYOTTE

Edition FMM N°2569 du mardi 7 décembre 2021

MATIN


Lila
LINGERIE
RUE DU COMMERCE MAMOUDZOU
En face de l'hôtel Maharajah
DE LUNDI A SAMEDI 8H30-17H



Aérien

Dès le 21 décembre le Réunion Mayotte coûtera 129€TTC avec Ewa

Interview

**Le patron France
de la Sécu parle
de la convergence**



Violences conjugales

Les auteurs aussi seront pris en charge



AUDIM
AUSTRAL DISTRIBUTION MAYOTTE

 06 39 69 75 74

VOTRE PARTENAIRE EN ÉQUIPEMENT DES MÉTIERS DE L'ALIMENTATION





J'accède à Internet à Kani-Keli, à Dzoumogne, à Kaweni et partout à Mayotte

À La Poste bénéficiez d'un accompagnement
pour vos démarches administratives en ligne.



simplifier la vie

LIC : LA PRESSION SUR LE TERRITOIRE NE FAIBLIT PAS, L'UNION DES COMORES JOUE-T-ELLE LE JEU ?

Pas de répit, le ballet des kwassas ne s'interrompt pas en dépit des eaux chaudes du lagon



Les trafiquants d'êtres humains ne sont pas aux 35 heures mais tous ne sont pas des professionnels de la mer, ils ne savent pas bien prévoir les marées ...

Samedi en début de journée, les randonneurs du lac Dziani rapportent une aventure cocasse arrivée à un kwassa. Il a en effet été surpris par la marée peu de temps avant d'accoster, il se trouve en cale sèche à quelques encablures de la terre ferme Les infortunés passagers tentent de remettre la barque à l'eau en vain, ils essaient donc de rallier la terre à pieds ... Leur manque évident de discrétion aura laissé le temps aux gendarmes de les attendre, la dizaine d'ESI a été interpellée. Les passeurs tentant d'accoster au Nord de Mayotte n'ont pas eu plus de chances ces derniers jours puisque les habitants et les collectifs veillent au grain et signalent les arrivées à la gendarmerie qui se positionne pour intervenir. C'est la triste expérience qu'aura fait la trentaine d'africains ce week-end. Tentant l'approche à Mliha, ils sont interpellés avant d'être placés au CRA. Pas plus de chance pour l'embarcation tentant d'accoster un peu plus loin à Acoua, cette fois 30 comoriens signalés aux gendarmes par la population passeront leur week-end au CRA avant de repartir vers Anjouan.

Dans le même temps, les collectifs rapportent une interception en mer d'un autre kwassa au large de Mtsamboro, 20 ESI sont interpellés mais aussi un beau butin de cigarettes de contrebande. Un peu plus tard dans la journée plus au moins au même endroit une autre interception est signalée par les collectifs qui expliquent cette fois que le pilote de l'embarcation ne s'est pas laissé faire et que l'embarcation a failli se renverser, là encore un beau butin de cartouches de cigarettes contrefaites et 20 ESI.

En quelques heures ce sont près de 80 ESI interceptés par les forces de l'ordre dont nous avons eu connaissance, toutefois, il y a eu sûrement plus d'interceptions, ce triste chiffre met en exergue la pression exercée par Les Comores sur notre île au moment où l'on sait que réguler l'immigration clandestine est une des difficultés majeures de Mayotte. Cette immigration illégale entrave jour après jour notre développement.

Les kwassas arrivent donc en permanence ... Les forces de l'ordre et les citoyens vigilants sont à l'œuvre mais combien parviennent à toucher terre dans l'impunité la plus complète pour aller grossir les rangs des bidonvilles ?

Anne Constance Onghéna

Dimanche, les choses auraient pu mal tourner au lac Dziani

Comme tous les week-ends, les habitants de l'île au lagon sortent pour profiter des charmes de notre département mais en s'adaptant aux risques en termes de sécurité. Les randonneurs du lac Dziani ont été bien avisés de s'organiser ce dimanche. En effet, plusieurs groupes avaient entrepris la balade autour du lac, lorsqu'une femme qui s'était éloignée de son groupe appelle au secours. Un des randonneurs lui vient en aide et chasse celui qui essayait de s'en prendre à elle. La balade reprend mais c'était

sans compter sur l'individu agresseur qui revient, à la charge cette fois, armé d'un chombo et se fait menaçant. Il se trouve que le bon-samaritain étant venu au secours de sa camarade de randonnée n'était autre qu'un membre des forces de l'ordre qui tirera en l'air avec une arme pour mettre en fuite l'agresseur. Agresseur qui ne sera pas appréhendé ... Preuve s'il en est que se divertir est risqué si même les forces de l'ordre partent en sortie avec une arme



Encore un accident de la circulation avec de l'alcool en cause

Samedi, un accident grave de la route assez grave s'est produit sur le boulevard des crabes en Petite Terre vers 22h environ selon les nombreux témoins. Une voiture et un scooter se percutent, la voiture roule sur la jambe du scootériste. Les secours, SAMU et gendarmes, arrivent très vite sur place. Le

conducteur de la voiture afficherait un test positif à l'alcoolémie selon les témoins. La victime, quant à elle, est prise en charge rapidement avant d'être évacuée par le SMUR vers le CHM. Si son pronostic vital n'est pas engagé, l'état de la jambe du blessé inquiète, une amputation est évoquée.



AÉRIEN : EWA PROPOSE DES VOLS MOYEN-COURRIERS ET CONFIRME SON ANCRAGE MAHORAI

A compter du 21 décembre Réunion-Mayotte coûtera 129€TTC avec Ewa

Transports

C'est une petite révolution qui se déroule dans le ciel mahorais, la concurrence fait rage avec un bénéfice incontestable pour le voyageur. Ewa annonce un positionnement tarifaire inégalé pour aller à La Réunion 129€ pour un aller-retour incluant les taxes à partir de 21 décembre. Le vol direct vers Maurice est attendu quant à lui dans le premier semestre 2022.

C'est un Marie-Joseph Malé, tout sourire qui a pris la parole hier dans le centre d'affaire de l'aéroport de Dzaoudzi afin de faire des annonces très importantes s'agissant d'Ewa Air « C'est une étape importante du désenclavement de Mayotte et du développement de Ewa. Pour la compagnie Ewa dont j'ai l'honneur d'être le PDG, ce tournant est un décollage »



Créée en 2013, Ewa est une des rares compagnies au monde à présenter en 2020 des résultats excédentaires. Le tournant annoncé hier matin par son PDG offre de nouvelles opportunités à la compagnie mais est aussi facteur de risques. Le changement de dimension est évident, la compagnie mahoraise devra donc démontrer qu'elle arrive à maîtriser l'opérationnel « on passe quand même des avions à hélices à des jets, c'est beau-

coup plus compliqué en termes de procédures » explique le PDG, confiant.

Les risques se situent aussi au niveau commercial, car les ventes vont devoir se faire désormais en dehors de Mayotte à Maurice et à La Réunion.

Le chiffre d'affaires de la compagnie se situe entre 11 à 12 millions, il atteindra 26 millions avec le moyen-courrier.

Ewa est aujourd'hui la 4ème entreprise de Mayotte en termes de chiffre d'affaires, elle deviendrait alors la

3ème.

Les risques RH ne sont pas à négliger non plus car il faut non seulement intégrer de nouvelles compétences mais aussi augmenter l'effectif global. Aujourd'hui l'effectif est mahorais à 95%.

Ce ne sont effectivement pas les ATR qui seront utilisés pour les liaisons de moyen-courrier mais un Boeing 737. Ewa a signé un contrat de location pour 2 ans avec son actionnaire pour des avions jeunes qui ont environ 10 ans.

« C'est un très bon contrat pour Ewa » se félicite Marie-Joseph Malé « En règle générale, les compagnies louent des avions pour 8 à 10 ans, dans le cas présent, le contrat est moins long et permet à Ewa d'envisager son avenir sereinement, un peu comme en 2013 lors de la création de l'entreprise, les ATR étaient loués à Air Austral avant que la compagnie achète ses propres avions en 2019 »

Anne Constance Onghéna

Les cartes de la concurrence sont redistribuées à la faveur de cette nouvelle liaison

En effet, Ewa se posera le 21 décembre à Pierrefonds puis le 22 à Gillot. Le 737 a été reconfiguré et affichera les couleurs de Mayotte, le nouveau design sera révélé très prochainement et comptera 183 sièges en une classe soit 11% de sièges en plus par rapport aux places proposées par Air Austral qui effectue désormais ses liaisons avec des Airbus aux sièges moins nombreux.

Globalement, les deux compagnies proposent à elles deux, une gamme élargie de prix avec du voyage sans bagage à coût avantageux et du haut de gamme avec de nombreuses op-

tions de quoi à la fois bien identifier dans l'esprit des consommateurs le qui propose quoi et augmenter le nombre des clients. Il restera à Corsair à se positionner au milieu ... Un coup de génie ?

La liaison avec Maurice devrait voir le jour dans le premier semestre 2022 ; un possible code share avec Air Mauritius est à l'étude. C'est une liaison à risque pour le PDG d'Ewa, en effet, il s'agira de rentabiliser la ligne, en mettant en avant les avantages touristiques de l'île voisine mais aussi ses nombreuses correspondances vers le Moyen-



Orient et l'Asie pour convaincre les voyageurs.

Mayotte se désenclave donc, Ewa répond à une des attentes politiques du Conseil départemental de faire de Mayotte un

hub régional. Dans quelques temps, le projet gazier sera opérationnel, un bon moyen de démontrer encore une fois que Mayotte a des avantages non négligeables à mettre en avant.

Transports

CONTINUITÉ TERRITORIALE : LE MOYEN-COURRIER N'EST QU'UNE ÉTAPE PAS UNE FINALITÉ Ewa réfléchit au vol direct vers la métropole ?

Visiblement en se rasant Ayub Ingar et Marie Joseph Malé y pensent à ce vol direct pour Ewa. « Chaque chose en son temps, par étape, d'abord on réussit celle-ci puis on verra » explique Marie Joseph Malé avant de poursuivre « En toute état de cause, Mayotte est le chemin le plus court entre Palma, Pemba et l'Europe, c'est un avantage non négligeable dont Ewa compte profiter, si nous ne nous positionnons pas d'autres le feront ».

L'étape actuelle est celle du moyen-courrier à la faveur d'une desserte en direct de la Réunion, puis de Maurice, le temps de s'exercer car Ewa lorgne sans détour

sur le projet gazier. « Ewa a 8 ans, les plus anciennes compagnies au monde ont entre 70 et 80 ans, on s'approche de la décennie. On a installé cette compagnie ici, c'est une position stratégique indéniable. En 8 ans, Ewa est connue et reconnue. On forme beaucoup d'espoir sur le développement du Mozambique. On va pouvoir accompagner le développement du département de Mayotte et répondre aux différentes attentes des pétroliers qui souhaiteront une offre de transport efficiente. »

S'agissant des vols historiques de Ewa, pas de changement prévu dans les dessertes. Marie Joseph Malé pense que la liaison avec Nosy Be devrait reprendre prochaine-



ment « c'est une question de semaines » renseigne-t-il. La pression des opérateurs touristiques serait trop forte sur le Gouvernement malgache ! Des liaisons régulières avec Antananarivo ne sont pas à l'ordre du jour « Nous l'avons déjà fait par le passé, ce n'est pas rentable, nous ne remplis-

sions nos avions qu'à 30% ».

Marie Joseph Malé a aussi profité de la conférence de presse pour annoncer que Ewa aurait son CTA en février, le certificat de transport aérien est le graal pour toutes les entreprises qui envisagent de faire voler des

avions. Selon des sources proches de la DGAC qui instruit les dossiers, aucune autre demande n'aurait été formulée ces derniers mois, et ce en dépit des annonces ...

Anne Constance Onghéna

KISBEE & STREET ZONE 50cc 2T



PEUGEOT
SCOOTERS

MAYOTTE SCOOT
VOUS OFFRE

- | la Carte grise
- | + 1 Casque Jet
- | + 1 Paire de gants
- | + 1^{ère} révision
- | + Garantie 2 ans *

BIENTOT
DISPONIBLE



MOTION & EMOTION



ZI KAWENI - Immeuble CAF
contact@mayotte-scoot.fr / 0269 62 67 48

SOCIAL : L'ORDONNANCE ADOPTÉE PAR LE CONSEIL DES MINISTRES CHANGE LA DONNE

La convergence des droits à Mayotte prend un coup d'accélérateur

Interview



Les directeurs de la Sécurité Sociale et de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse sont à Mayotte pour expliquer les changements qui vont se mettre en place dans les prochains mois. Au-delà de la DSN, les changements vont être visibles pour les assurés sociaux, signe d'une convergence qui se met en place progressivement. Il reste tout de même au gouvernement à organiser la convergence des droits ayant des conséquences sur les taux de cotisation, cette partie-là n'est pas encore gagnée ... Franck Von Lennep, le directeur de la Sécurité Sociale, explique les points saillants de l'ordonnance

France Mayotte Matin : Quels sont les grands changements pour les assurés sociaux induits par cette ordonnance ?

Franck Von Lennep : Plusieurs mesures amélioreront substantiellement les droits des assurés dès 2022.

La mesure-phare de cette ordonnance est sans doute l'extension à Mayotte de l'indemnisation par la sécurité sociale du congé paternité et d'accueil de l'enfant pour les salariés, les travailleurs indépendants et les conjoints collaborateurs. Ainsi, à compter du 1er juillet 2022, les pères pourront bénéficier d'une indemnisation du congé pour la même durée maximale de 28 jours qu'en métropole et dans les autres DOM.

Mais l'ordonnance prévoit aussi la mise en place d'ici la fin de 2022 de trois allocations destinées à permettre de s'occuper de proches : l'allocation journalière de présence parentale, qui indemnise le congé de présence parentale qui permet à un parent en activité de s'occuper de

son enfant gravement malade, accidenté ou handicapé, l'allocation journalière de proche aidant, qui indemnise le congé de proche aidant qui permet de s'occuper d'un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie, et enfin l'allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie.

En juillet 2022, c'est également le complément de mode de garde « structures » qui entrera en vigueur : il permettra d'aider financièrement les familles qui confient leur enfant de moins de six ans à certains modes de garde formel : crèche familiale, micro-crèche et prestataire de garde d'enfants à domicile. Le complément de mode de garde « emploi direct », qui permet d'aider les familles à faire garder leur enfant de moins de 6 ans par un assistant maternel agréé ou une garde à domicile en emploi

direct, sera quant à lui étendu d'ici fin 2023. Cette extension permet de compléter l'offre d'accueil déjà offerte par les crèches collectives financées par la caisse de sécurité sociale dans le cadre de son action sociale.

Par ailleurs, les assurés demandant la liquidation de leur pension de retraite à compter du 1er janvier 2022 pourront, sous certaines conditions, bénéficier de trimestres de retraite supplémentaires, permettant d'améliorer leurs droits à pension de retraite.

C'est également la branche autonomie, 5ème branche de la sécurité sociale, qui est étendue à Mayotte en même temps qu'en métropole et dans les autres DOM.

Mais l'ordonnance contient aussi de nombreuses mesures d'harmonisation des règles locales sur le droit commun qui élargissent les assurés éligibles aux prestations mises en place et octroient de

nouveaux droits, améliorant ainsi la couverture sociale de la population mahoraise.

Les professionnels de santé bénéficieront également de la garantie du tiers payant par la CSSM, comme leurs collègues de métropole et des DOM.

FMM : Sur le front des retraites, l'ordonnance précise que les retraités ayant cotisé entre 1987 et 2002 partant en retraite à partir de janvier 2022 auront une retraite complète, cela veut dire quoi ? la pension sera alignée sur les taux métropolitains ?

FVL : L'ordonnance a pour objectif d'améliorer le niveau des pensions de retraite des futurs pensionnés mahorais, dont les niveaux sont faibles sous l'effet de plusieurs facteurs : la jeunesse du régime créée en 1987, la faible durée d'assurance cotisée (9 ans en moyenne), la fai-

blesse des rémunérations cotisées, mais aussi la disparition des archives de la CSSM en 1993, suite à un incendie, qui compromet la reconstitution des carrières antérieures à cette date. Les modalités de calcul des pensions à Mayotte atténuent déjà les effets liés au caractère récent du régime et aux carrières incomplètes. Mais il a été jugé nécessaire d'aller plus loin.

L'ordonnance met en place un dispositif exceptionnel de validation gratuite de périodes d'assurance vieillesse pour les personnes affiliées à la Caisse de sécurité sociale de Mayotte et ayant exercé une activité salariée pendant une durée minimale entre 1987 et 2002. Il permet d'attribuer des trimestres supplémentaires de retraite aux assurés concernés, sous réserve qu'ils aient validé une durée minimale d'assurance entre 2003 et la liquidation de leur pension, et ainsi de faciliter le départ à la retraite à taux plein. Le nombre de trimestres attribués sera proportionnel à la durée validée entre 2003 et la liquidation de la pension.

En revanche, les retraites conservent leur caractère contributif. La pension de retraite dépend de la durée d'assurance cotisée et des salaires cotisés, qui est donc variable selon les assurés. La mesure, en elle-même très dérogatoire par rapport au droit commun, ne peut avoir pour effet d'assurer une pension « complète » pour tous les assurés mais elle jouera à plein pour ceux qui ont validé par leur activité salariée le plus de trimestres dans le régime à compter de 2003. Les modalités d'application de cette mesure seront précisées par un décret prochainement publié.

FMM : Que se passe-t-il pour les futurs retraités en



2023 et au-delà ?

FVL : La mesure concerne bien toutes les personnes qui prendront leur retraite à compter du 1er janvier 2022, donc également les années suivantes. Il n'y a pas de limite dans le temps de la mesure, si ce n'est qu'elle ne peut concerner que les personnes qui avaient au moins 16 ans et donc qui étaient en âge de travailler au cours de la période entre 1987 et 2002. C'est la CSSM qui se chargera, avec l'appui du national, de calculer les trimestres validés gratuitement.

FMM : L'extension de Pajemploi va-t-elle permettre à plus de femmes d'accéder au marché du travail ?

FVL : PAJEMPLOI, dispositif simplifié de déclaration et de recouvrement de cotisations et de contributions sociales destiné aux particuliers qui emploient des salariés exerçant une activité de garde d'enfants va indéniablement favoriser les démarches d'embauche et de déclaration des gardes d'enfants. Mais c'est avant tout le complément de libre choix du mode de garde « emploi direct », qui sera versé par PAJEMPLOI, qui permettra d'aider financièrement les familles à recourir à un

assistant maternel agréé ou une garde d'enfant à domicile et facilitera la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle et donc l'accès au marché du travail des femmes.

FMM : Le complément financier proposé aux proches s'occupant d'une personne dépendante va bénéficier à combien de cotisants ?

FVL : Il est difficile de dire combien de personnes vont demander l'allocation journalière du proche aidant (AJPA). C'est une allocation très récente, mise en place dans le régime général depuis le 30 septembre 2020, et dont le recours devrait s'accroître peu à peu. A Mayotte, où il n'y a pas pour l'instant d'EHPAD, ce dispositif permettra de répondre à un besoin. Cette allocation journalière permet d'indemniser le congé de proche aidant. En tant que revenu de remplacement, elle s'adresse au proche aidant d'une personne en situation de handicap ou de perte d'autonomie d'une certaine gravité (ayant un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 % ou bénéficiaires de l'APA), qu'il soit salarié, fonctionnaire, travailleur indépendant réduisant ou interrompant son

activité ou chômeur indemnisé suspendant sa recherche d'emploi pour accompagner un proche.

FMM : Cette ordonnance bénéficie-t-elle majoritairement qu'aux cotisants, c'est un choix politique que de faire bénéficier de la convergence des droits en priorité à ceux qui cotisent ?

FVL : Sauf en matière de retraite, les mesures prévues par l'ordonnance ne sont pas dictées par la volonté de favoriser les assurés en activité professionnelle par rapport aux autres assurés. Elles ont pour objectif de faire bénéficier les bénéficiaires de Mayotte de dispositifs parfois très récemment créés en métropole et dans les autres DROM, et d'harmoniser les législations de sécurité sociale, poursuivant ainsi le chemin de convergence vers le droit commun. Toutefois, la plupart des allocations rendues applicables à Mayotte visent effectivement à accorder un revenu de remplacement aux personnes qui arrêtent leur activité professionnelle (ou sont chômeurs en maintien de droits) pour s'occuper d'un proche ou, pour le congé paternité, d'un enfant. Concernant l'extension du congé paternité et d'accueil de l'enfant à Mayotte, il s'agit surtout de favo-

riser l'égalité entre les hommes et les femmes et de faciliter la création d'un lien d'attachement entre les parents et les nouveau-nés ou les enfants adoptés. Toutefois, l'ordonnance contient aussi des mesures d'harmonisation des règles locales sur le droit commun qui bénéficient à des personnes qui ne sont pas en activité ; ainsi, désormais, les chômeurs indemnisés et non indemnisés seront éligibles au dispositif du maintien de droits aux prestations en espèces, ce qui permettra à ces assurés de continuer à percevoir des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie, ou de congé maternité ou paternité, même s'ils ont perdu leur emploi. Concernant les retraites, le dispositif de validation de périodes d'assurance vieillesse mis en place vise clairement à favoriser les assurés qui cotisent au titre de leur activité car le financement des retraites repose sur les cotisations. Plus largement, c'est l'ensemble des prestations de sécurité sociale qui est financé en grande partie par les cotisations et contributions sociales.

Propos recueillis par Anne Constance On-

Interview

SOCIAL : « ÉCARTER LES AUTEURS DE VIOLENCE DE LEURS VICTIMES »

Le centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales était inauguré hier

Justice

Hier après-midi, les officiels de l'île étaient réunis pour l'inauguration du centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales. Un lieu d'hébergement et d'accompagnement qui permettra d'éloigner les auteurs des victimes afin d'éviter la récurrence.

« Le centre qui nous réunit aujourd'hui a un objectif » entamait hier le préfet Thierry Suquet, lors de l'inauguration de ce centre dont la localisation reste confidentielle. « C'est d'écarter les auteurs de violences de la proximité avec les victimes et de proposer un lieu dans lequel ils sont hébergés de façon à ce qu'ils n'aient plus de prise directe avec la famille. Dans ce centre, on a un hébergement et une prise en charge des auteurs de violence pour éviter la récurrence ». Et qui dit prise en charge, dit structure sociale. C'est ainsi que l'association Mlézi Maoré se verra chargée d'une partie des missions. Comme l'explique Roukia Lahadji, présidente de Mlézi Maoré, « Ce centre va permettre d'héberger, habituellement ce sont



les victimes, cette fois-ci ce sont les auteurs de violences conjugales. Nous allons les accompagner sur des sujets d'abord médicaux, je parle de tout ce qui est psychologique, un travail de psychothérapie, une vraie prise en charge médicale en cas de besoin, et après derrière une prise en charge socio-professionnelle qui permettra bien sûr d'insérer socio professionnellement la personne, si bien sûr l'auteur n'a pas de travail. Cela peut aussi jouer si la personne n'a pas de travail, c'est aussi un mal qui peut porter à agir violemment envers

sa compagne. C'est vraiment une prise en charge globale ce centre-là » précise-t-elle. Ainsi, les auteurs de violences seront orientés vers le centre par les différentes institutions, et confiés aux soins de Mlézi Maoré. Mais comme l'explique Mme Lahadji, les personnes se sentant sur le point de passer à l'acte peuvent d'elle-même rejoindre le centre elles aussi : « c'est aussi un acte volontaire, si on a la volonté de s'en sortir ». Un centre que les institutions souhaitent maintenant voir tenir sur la durée : « ce qu'on vou-

drait dans un premier temps c'est mettre complètement ces dispositifs en place, vous l'avez vu c'est récent, aujourd'hui nous avons des stages qui permettent de suivre les auteurs de violence et d'éviter la récurrence, explique Thierry Suquet. La partie hébergement est en train de démarrer. Ce que nous voulons c'est pérenniser ce genre de dispositif donc voilà, aujourd'hui vient le temps de la durabilité ». Un pas de plus franchi dans la lutte fondamentale contre les violences faites aux femmes...

Mathieu Janvier

De multiples actions pour lutter contre les violences faites aux femmes

Si le centre d'accueil des auteurs de violences conjugales semble une pierre importante de la lutte contre les violences faites aux femmes, son inauguration s'inscrit en fait dans la continuité de travaux déjà engagés depuis plusieurs mois, comme l'explique le préfet Suquet. « Les actions pour lutter contre les violences faites aux femmes sont nombreuses. On a des actions législatives symbolisées par le Grenelle contre les violences intrafamiliales. On a des mesures d'amélioration de l'accueil des victimes

dans les commissariats et les brigades de gendarmerie, on a un dispositif qui permet de renforcer les peines et qui crée de nouvelles infractions face aux violences et atteintes sexuelles » explique le préfet. Et sans oublier, « la convention avec le tribunal judiciaire et le procureur de la République sur la mise en place du téléphone grave danger, des bracelets anti-rapprochements, une série de dispositifs que nous avons mis en place sur le territoire au début du mois de septembre et qui a pour objec-



tif à aussi de permettre l'éloignement des auteurs et d'em-

pêcher la récurrence » conclut Thierry Suquet.

France Mayotte Matin est un journal de presse écrite d'informations locales de Mayotte. Le support est adossé à d'autres médias : une chaîne de télévision (Kwezi TV), une radio (Kwezi FM), un site internet d'information infokwezi.fr

France Mayotte Matin est le seul journal de l'île fonctionnant en réseau qui est imprimé chaque jour. Son actionnariat est 100% local et privé

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons notre futur journaliste.

MISSIONS

Directement rattaché(e) au Rédacteur en Chef et au Directeur de publication, vous serez en charge principalement de la réalisation quotidienne de France Mayotte Matin.

Basé(e) à Mayotte, vos missions principales seront :

- Rédaction de plusieurs articles chaque jour pour la presse écrite
- Déplacements quotidiens sur le terrain
- Rédaction de contenu web

PROFIL RECHERCHE

- De formation Bac+3 à Bac+5, vous êtes diplômé(e) d'une école de journalisme, disposer d'une expérience professionnelle n'est pas indispensable,
- Excellentes qualités rédactionnelles
- Capacités de mise en page sous Quarkxpress
- Polyvalence, curiosité intellectuelle, esprit d'équipe, rigueur et respect de la confidentialité
- Autonomie
- Motivation pour s'engager dans un département d'Outre-mer pour le temps long : le poste est en CDI
- Permis B exigé
- Connaissance de la culture mahoraise appréciée

CONDITIONS ET REMUNERATION

- Contrat en CDI à temps plein, 35h hebdomadaire
- Salaire : Fixe (à définir selon l'expérience)

Vous avez envie de rejoindre une équipe engagée, compétente et multi-tâches, passionnée d'actualité ?

Vous avez envie de participer à notre projet qui est de transmettre une information locale objective et vérifiée en temps réel ?

Alors vous êtes le journaliste que nous attendons,

Envoyez votre candidature à recrutement@insidens.fr

Contact :

Anne-Constance Onghéna ou Pierre Bellusci

E-mail : aco.kwezi@gmail.com



Journaliste Reporter d'Images - CDI

Kwezi TV (KTV) est une chaîne de télévision privée de Mayotte. Le support est adossé à d'autres médias : un quotidien (France Mayotte Matin), une radio (Kwezi FM), un site internet d'informations infokwezi.fr

Kwezi TV (KTV) est diffusée sur la TNT, les bouquets Parabole Océan Indien, Canal+ Océan Indien, les box SFR, Orange et Only. Son actionnariat est 100% local et privé.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons notre Journaliste Reporter d'Images

MISSIONS

Directement rattaché(e) au Rédacteur en Chef et au Directeur de publication, vous serez en charge principalement de la réalisation quotidienne de sujets pour le journal télévisé.

Basé(e) à Mayotte, vos missions principales seront :

- Proposer des sujets à la rédaction
- Mener un travail d'enquête et d'investigation
- Prendre les rendez-vous et organiser les interviews
- Réaliser des prises de son et filmer des séquences
- Effectuer des montages, rédiger des commentaires, poser une voix
- Être à l'aise face caméra en vue de faire de la présentation

PROFIL RECHERCHE

- De formation Bac+3 à Bac+5, vous êtes diplômé(e) d'une école de journalisme, disposer d'une expérience professionnelle n'est pas indispensable,
- Polyvalence, curiosité intellectuelle, esprit d'équipe, rigueur et respect de la confidentialité
- Autonomie
- Motivation pour s'engager dans un département d'Outre-mer pour le temps long : le poste est en CDI
- Permis B exigé
- Connaissance de la culture mahoraise appréciée

CONDITIONS ET REMUNERATION

- Contrat en CDI à temps plein, 35h hebdomadaire
- Salaire : Fixe (à définir selon l'expérience)

Vous avez envie de rejoindre une équipe engagée, compétente et multi-tâches, passionnée d'actualité ?

Vous avez envie de participer à notre projet qui est de transmettre une information locale objective et vérifiée en temps réel ?

Alors vous êtes le journaliste que nous attendons,

Envoyez votre candidature à bellusci.pierre@orange.fr

Contact :

Pierre Bellusci ou Anne-Constance Onghéna

E-mail : bellusci.pierre@orange.fr ou aco.kwezi@gmail.com

ENVIRONNEMENT : DRESSER LE BILAN APRÈS TROIS ANNÉES DE PROGRAMME

Un séminaire dans le cadre du programme Life BIODIV'OM



Photo : Brieux Coessens

Les 15 et 17 novembre dernier, l'association GEPOMAY de Mayotte et les différents partenaires du programme européen Life BIODIV'OM se réunissaient à La Réunion pour un séminaire technique focalisé sur les connaissances utiles à la conservation des espèces et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

GEPOMAY, association de protection des oiseaux bien connue à Mayotte, est le coordinateur du programme Life BIODIV'OM dans le 101^{ème} département. Un projet européen mis en place dans le but de protéger la biodiversité sur 5 territoires d'Outre-mer, dont le séminaire du 15 au 17 novembre réunissait une trentaine de participants dans les locaux du Parc National de La Réunion. Un séminaire technique aux allures de bilan : depuis trois ans les bénéficiaires du Life BIODIV'OM multiplient les actions pour acquérir des connaissances sur les espèces et leurs habitats pour favoriser leur protection.

L'occasion alors pour certains des partenaires de présenter leurs résultats. Et ce au sein d'un séminaire focalisé sur deux thématiques distinctes : les connaissances utiles à la conservation des espèces et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Ainsi comme l'explique Emilien Dautrey, directeur de GEPOMAY, « c'était l'occasion de

présenter les résultats de ces trois ans, de voir ce qui a fonctionné, moins fonctionné, de regarder un peu en prenant exemple sur les autres territoires ce qui a fonctionné ». Au regard de la lutte contre les espèces exotiques, l'association mahoraise a présenté les résultats de ses deux années d'expérimentation de son plan de lutte contre les rats dans les mangroves. Quant à la thématique du bilan des connaissances, c'était là l'occasion de faire un retour d'expérience sur les trois missions d'équipement en télémétrie du crabier blanc, et d'évoquer le protocole pour réaliser le suivi des couples de crabiers, et son amélioration récente.

A l'issue des différentes interventions, l'heure était ainsi aux projections : qu'en sera-t-il de l'après Life BIODIV'OM ? Dans cinq années, le programme sera terminé, il convient ainsi d'anticiper la suite dès à présent. Il s'agira alors de continuer à réaliser des actions, à trouver d'autres financements pour déterminer comment aller plus loin, de définir les prochains axes de travail... Et à la vue de l'importante richesse de la biodiversité de Mayotte mais aussi face aux nombreuses menaces qui pèsent sur celles-ci, nul doute que les projets ne manqueront pas à GEPOMAY.

Mathieu Janvier

Quelles ambitions pour l'association GEPOMAY pour les temps à venir ?

Dans un premier lieu, selon le directeur de l'association Mr Dautrey, GEPOMAY entend bien continuer de développer le STOC, le suivi temporel des oiseaux communs. Et le directeur s'en réjouit : « On continue avec une petite vingtaine de bénévoles, grâce à eux on va pouvoir avoir des tendances de populations d'oiseaux dans les prochaines années, un véritable outil d'aide à la décision pour le territoire ».

Parmi les autres projets du GEPOMAY, certains restent pour l'heure à l'état d'ambition ; mais des ambitions que l'association entend bien réaliser. Parmi celles-ci, GEPOMAY souhaite faire un

suivi sur le long terme des oiseaux de forêt, dans le cadre de l'actuelle Réserve Naturelle Nationale des forêts, à partir de 2022.

« On aimerait aussi s'intéresser à la biodiversité des villes, travailler avec les aménageurs pour que dans les futurs projets d'aménagement la biodiversité soit prise en compte » explique Emilien Dautrey. « Et ainsi travailler à des endroits clés pour avoir une trame, des corridors écologiques en ville pour éviter que la biodiversité soit isolée, et qu'elle puisse circuler ». De beaux projets donc, et du pain sur la planche pour l'association.



Photo : Gepomay

FRANCE MAYOTTE
MATIN

Gérant et directeur de publication : Patrick Millan

• Directeur de l'information Kwézi : Pierre Bellusci

Mail : bellusci.pierre@orange.fr

kweziv976@gmail.com

• Rédacteur en chef : Anne-Constance Onghéna

Mail : Aco.kwezi@gmail.com

• Rédacteur en chef adjoint : Mathieu Janvier

Mail : matjanvier95@gmail.com

• Secrétaires de rédaction : Léonard Odier

Samuel Boscher

• Adresse : Villa Batrolo, descente Sogéa - BP 258

- 97600 - Mamoudzou

• Portable : 06 39 27 70 90

• Contact publicités :

Sophie Huvet

Portable : 0639 69 12 10

Mail : shc.mayotte@gmail.com

sandrine.france.mayotte@gmail.com

• Contact annonces légales :

sandrine.france.mayotte@gmail.com

• Mail : patrick.millan976@gmail.com

• RCS Mayotte : N°14 921/2010

• CNIL N° : 1426774

• N°ISSN : 2108-6931

• Date de 1^{ère} parution : 10 mai 2010

• Périodicité : quotidien d'information générale

• Imprimeur : Imprimah - RN1Mayotte - 97 600 Ma-

moudzou

• Immatriculation CPPAP : 0919 1 92453

Biodiversité

CULTURE : UNE REPRÉSENTATION UNIQUE SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES Le pôle culturel de Chirongui accueillera la pièce « Excusez-moi Madame » ce soir

Ce mardi 7 novembre, dans le cadre de sa programmation culturelle, le pôle de Chirongui accueillera la pièce de théâtre « Excusez-moi Madame », une œuvre basée sur le parcours de quatre femmes victime de violences. Une œuvre intense, qui interroge sur la condition féminine.

Le sujet est de plus en plus abordé, mais ne le sera encore jamais assez : les violences faites aux femmes, et ce tout particulièrement dans l'Océan Indien. Et l'art revêt ainsi l'entièreté de sa portée didactique, avec la représentation de ce soir, au pôle culturel de Chirongui. « Excusez-moi Madame », c'est l'adaptation théâtrale d'un recueil de Valérie Muzetti par la comédienne Sitti Thourayat Daoud.

L'auteure a ainsi recueilli la parole de quatre femmes victimes de violence lors d'entretiens au sein du planning familial du département de l'Aude.

Ainsi la compagnie, composée de trois artistes s'est emparée de ce sujet plus que jamais d'actua-



lité pour en faire une pièce aussi sérieuse qu'intense, aussi profonde qu'interrogatrice. L'histoire de quatre femmes qui, au gré de leurs parcours, dépeignent les difficultés inhérentes à la condition féminine.

Une façon de mettre en valeur le parcours de femmes qui se battent au quotidien, de mettre en avant les conditions de vie féminines encore aujourd'hui. « Le théâtre est un média magnifique qui permet de mettre en valeur ce message » déclare Lisa Patin, du pôle culturel de Chirongui. « Le pôle

culturel a à cœur d'accueillir les compagnies locales, mais aussi les compagnies de l'Océan Indien. Là, nous avons une femme sur le plateau qui nous parle de la condition des femmes au cœur de l'Océan Indien, il nous semblait extrêmement important d'ouvrir nos portes » déclare Mme Patin. Une pièce d'un peu plus d'une heure qui mêlera donc divertissement et engagement, sensibilisation et ouverture d'esprit, dont les places sont à réserver ici : www.polecultureldechirongui.com (Le passe sanitaire est obligatoire à l'entrée)

En parallèle de ce spectacle à représentation unique dont la ligue d'improvisation mahoraise animera la première partie, la comédienne Sitti Thourayat Daoud interviendra dans plusieurs lycées comportant une option théâtre pour rencontrer et échanger avec les élèves, dont certains seront déjà présents lors de la représentation de ce soir. Une façon de mêler sensibilisation sociale et engouement pour les arts vivants, ce qui ne sera jamais de trop sur le sol du 101ème département.

Mathieu Janvier

Quoi de prévu au pôle culturel pour ces prochains jours ?

Ce jeudi 9 décembre, le pôle culturel Moussa Tchangalana poursuivra sa programmation pluridisciplinaire avec une « date projecteur sur la scène locale », laquelle verra le musicien mahorais Sami Abdou se produire avec ses invités. Cela se jouera à 20h30 au cours d'une soirée à l'entrée libre. Le Samedi 11 mars, le pôle devait accueillir le concert de Dodol, musicien bourré de talent et fort d'une expérience internationale, à l'identité malgache imprégnée de tendances reggae. Chantant parfois en malgache, en créole réunionnais et mauricien, en anglais ou en

français encore, l'artiste ne laisse jamais une salle de marbre. Malheureusement pour des problèmes de mobilité et comme souvent par les temps qui courent, le musicien ne pourra être là, et la date sera reportée en mars.

Le cinéma géré par l'association Musafiri lui, ne sera pas en reste. S'il reste encore fermé à ce jour, faute d'avoir pu réceptionner la pièce pour remettre les machines en marche (celle-ci est en transit), cela ne devrait plus tarder. Sur le temps des vacances scolaires, des diffusions seront prévues.



Quoi qu'il en soit, en dehors des spectacles vivants et des séances programmées, le pôle culturel rappelle que ses portes

seront ouvertes le temps des vacances, que ce soit pour profiter de la large terrasse ou de la ludothèque.



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OUVRONS NOS FENÊTRES. FAISONS SORTIR LE VIRUS DE CHEZ NOUS.

MÊME VACCINÉS, RESTONS PRUDENTS ET CONTINUONS
À APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES.



Porter un masque
à l'intérieur (chirurgical
ou en tissu de catégorie 1)



Aérer chaque pièce
10 minutes toutes
les heures



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser
une solution hydro-alcoolique



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Offre d'emploi



Dans le cadre de sa croissance,
l'agence ADA Location recrute plusieurs
Préparateur de véhicules F/H

Les missions :

- Rattaché(e) au Chef d'équipe puis au Responsable du réseau ADA, vous aurez pour missions de :
- Préparer les véhicules (utilitaires et véhicules de tourisme) à la location (nettoyage, lustrage, ...)
 - Contrôler l'état des véhicules ;
 - Réaliser les opérations d'entretien courant (carrosserie, sellerie, niveaux...)
 - Identifier les travaux à prévoir sur les véhicules ;
 - Livrer ou récupérer les véhicules chez nos clients (barge, aéroport, etc.).

Profil recherché :

De niveau BAC à minima, vous êtes passionné(e) d'automobile et possédez une première expérience similaire. Rigoureux(se) et dynamique, vous appréciez travailler dans un univers très dynamique, avec du contact client. Doté(e) d'un bon relationnel, vous avez le sens du service et l'esprit d'équipe. Vous devez faire preuve d'autonomie, de rigueur, de précision, et d'aptitude à travailler en équipe. Permis B obligatoire (hors période probatoire), déplacements quotidiens à prévoir.

Particularité du poste :

- 39 heures par semaine du lundi au samedi ;
- Certains dimanches et jours fériés sont travaillés ;
- Rémunération sur la base du SMIC de Mayotte ;
- Avantages : heures supplémentaires, prime, titres restaurants.

Pour postuler

Vous pouvez nous faire part de votre CV et lettre de motivation en déposant votre dossier de candidature à l'agence ADA – 131 rue du commerce – 97600 MAMOUDZOU ou en l'envoyant par courriel à cette adresse : recrutement@groupepetrama.fr .

Offre d'emploi

Conseil & Audit
MOI

Cabinet d'expertise comptable, recherche un gestionnaire de paie

Il/Elle effectuera le recueil et le traitement des informations sur les salariés.

Il/Elle établira la paie, traitera les éléments destinés aux organismes extérieurs.

Il/Elle a des connaissances sur la législation sociale en général et des règles spécifiques à Mayotte.

Il/Elle a un DUT gestion des entreprises et des administrations ou un BTS comptabilité et gestion des organisations.

- Lieu de travail : MAMOUDZOU
- Type de contrat : Contrat à durée indéterminée
- Salaire : à convenir selon profil
- Formation : Bac+2 ou équivalent Comptabilité Exigé ou DUT gestion des entreprises
- Maîtrise des logiciels spécifiques de paie (quadrapaie apprécié)

Envoyez CV+lettre de motivation par email :
henri@cabinet-moi.com

Poste à pourvoir rapidement

L'INFO KWEZI



0 €/mois
à vie !

www.linfokwezi.fr

Avis d'appel public à la concurrence


**AVIS D'APPEL PUBLIC A
LA CONCURRENCE
MARCHÉ DE SERVICES
FORESTIERS**

Identification du pouvoir adjudicateur : Office national des forêts, représentée par Monsieur Dominique PAGET, Directeur de l'Agence territoriale de Mayotte.

Objet de la publicité : Marché public de services forestiers, programme 2022.

Il s'agit d'assurer la mise en place des piquets en bois, l'ouverture des potets, au transport des plants forestiers

et à la mise en place des plants dans les potets.

Type de procédure et forme du marché : Le présent marché est passé selon la procédure adaptée, soumise aux dispositions de l'article 27 du code des marchés publics (Décret 2016-360 du 25 mars 2016).

Le marché est constitué d'un seul lot et répartis sur 3 sites :

Site 1 : Forêt domaniale de Combani, sur le territoire communal de Dembéné,

Site 2 : Forêt domaniale de Voundzé sur le territoire communal de Dembéné,

Site 3 : Forêt domaniale de Dapani sur le territoire communal de Bandrélé,

Date d'exécution : Les tra-

vaux commandés devront être terminés impérativement au plus tard le 31 mars 2022.

Critère de sélection des offres : le classement des offres et le choix du/des attributaire (s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciées en fonction des critères pondérés suivants :

1 – Critère de prix des prestations pondéré à (60%)

2 – Critère de délai d'exécution, moyens disponibles, des références et de la valeur technique (40%)

Conditions de retrait des dossiers et de remise des offres (candidature et offres) :

Les dossiers sont à retirer par voie électronique et seront remis par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation sous la référence 2021-7303-007, à l'adresse suivant :

(<http://www.marches-publics.gouv.fr>)

Date limite de réception des plis : le 22 décembre 2021 à 23 heures (heure Mayotte).

Renseignements d'ordres techniques ou administratifs :

Contact : M. Dominique PAGET (0639 69 18 29) ou M. Soulaïmana ISSOUFOU, (0639 69 26 47)

Mail : agencemayotte@onf.fr

Date d'envoi à la publication : mardi 07/12/2021

Avis de marché


**ÉTABLISSEMENT
Ville de Chiconi (976)
1 place de la Mairie 97670
Chiconi
AVIS DE MARCHÉ
TRAVAUX**

Organisme acheteur : Commune de Chiconi (976)
Contact : Youssfou MADJINDA, 1 place de la Mairie, 97670 Chiconi, FRANCE.
Tél. +33 269648411.
Fax +33 269623049.
Courriel : yousfou.madjinda@villedechiconi.fr URL : <https://www.villedechiconi.fr>

[coni.fr](http://www.coni.fr)

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché :

Travaux de construction du réfectoire mixte d'OURINI - Commune de CHICONI

Type de marché :

Travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution : Commune de CHICONI 97670 CHICONI

Classification CPV : 45214200

Division en lots. Il convient de soumettre des offres pour un seul lot.

Durée du marché ou délai d'exécution : 16 mois.

Durée de validité des offres : 4 mois

Informations sur les lots :

Lot n° 1 :

Gros œuvre Voir le CCTP

Lot n° 2 :

Charpente Couverture Voir le CCTP

Lot n° 3 :

Terrassement Voir le CCTP

Lot n° 4 :

VRD Voir le CCTP

Lot n° 5 : Menuiserie Serrurerie Voir le CCTP

Lot n° 6 : Peinture Voir le CCTP

Lot n° 7 : Carrelage Voir le CCTP

Lot n° 8 : Faux Plafonds Voir le CCTP

Lot n° 9 :

Electricité Voir le CCTP

Lot n° 10 :

Plomberie Voir le CCTP

Conditions de participation

Situation propre des opérateurs économiques : Voir le règlement de la consultation

Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour éva-

luer si ces exigences sont remplies : Voir le règlement de la consultation

Capacité technique :

Formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences

sont remplies : Voir le règlement de la consultation

Type de procédure : Procédure adaptée

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus

avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Date limite de réception des offres : Lundi 27 décembre 2021 - 12:00

Langue(s) pouvant être utilisée(s) : français.

Avis de marché BOAMP n° : 21-160205 (envoyé le 06

décembre 2021).

Avis de constitution

Forme juridique : Société Civile Immobilière (S.C.I.)

Dénomination : ANLAT

Siège social : 22 RUE AMBASSADEUR M'TSAPERRE, 97600 MAMOUDZOU

Capital social : 1.000,00€

Objet : ACQUISITION, ADMINISTRATION, GESTION, LOCATION ET TOUTES AUTRES OPERATIONS IMMOBILIERES ET TOUTE ACTIVITE CONNEXE

Durée : 99 ANS

Gérant : Mme DAOUSINKA ANLAMATI, Née le 21-06-1981 à MAMOUDZOU

Immatriculation : RCS de Mamoudzou Pour avis et mention.

Avis de constitution

Forme juridique : Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.)

Dénomination : BY YOCASH

Siège social : 25 rue foundi bweni Kali Passamainty, 97600 MAMOUDZOU

Capital social : 500,00€

Objet : COMMERCIALISATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET P.P.N. ET TOUTE ACTIVITE CONNEXE

Durée : 99 ANS

Gérante : Mme SOUMAILA Raffaanti, Née le : 21-06-1981 à MAMOUDZOU

Immatriculation : RCS de Mamoudzou Pour avis et mention.

Avis de constitution

Dénomination sociale: LA MERVEILLE CONDUITE

Forme: SARL

Siège social: 8 RUE HASSANA M'TSAPERRE, 97600 MAMOUDZOU

Capital social: 5.000,00€

Durée: 99 ans

Objet social: AUTO ECOLE

Apports en numéraire : 5.000 €

Gérant: Mr CHEBANI Kayeenda,

Pour avis et mention,

Offre d'emploi



L'Agence d'Attractivité et Développement Touristique de Mayotte (AaDTM) recrute :

CHARGÉ DE MISSION DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE (h/f)

Sous l'autorité du Directeur de l'AaDTM, le/la chargé(e) de mission développement de l'offre est en charge de l'animation territoriale et de la structuration des filières touristiques.

Vous aurez pour principales attributions :

- Mettre en œuvre les programmes de développement de l'offre touristique en lien avec le Schéma de Développement du Tourisme et des Loisirs ;
- Structurer l'offre existante et participer à la création d'une nouvelle offre touristique ;
- Apporter une expertise et une assistance technique aux acteurs publics et privés du tourisme ;
- Assurer l'accompagnement et le conseil aux porteurs de projets touristiques ;
- Contribuer à la professionnalisation, au développement et à la qualification des acteurs des filières touristiques.

Faisant preuve de dynamisme, d'autonomie et aimant le travail en équipe, vous avez :

- Une connaissance approfondie du secteur touristique et des spécificités liées aux territoires ultra-marins
- De solides expériences en gestion de projet et accompagnement de porteurs de projets privés et publics
- Une excellente maîtrise de la réglementation en vigueur concernant les activités et aménagements touristiques
- Minimum BAC+3 ou équivalent

Poste en CDI basé à l'AaDTM à Mayotte et à promouvoir à partir de janvier 2022.

Rémunération selon la convention collective nationale des organismes de tourisme et aussi selon expériences et périmètre de responsabilités.

Envoyez votre candidature (cv + lettre de motivation) à l'adresse mail m.michel@mayotte-tourisme.com avant le 13 décembre 2021.

Offre d'emploi



L'Agence d'Attractivité et Développement Touristique de Mayotte (AaDTM) recrute :

MANAGER DES OPÉRATIONS (h/f)

Véritable bras droit du Directeur de l'AaDTM, le/la Manager des opérations est responsable du développement et pilotage des activités de l'agence en matière d'attractivité et développement touristique.

Vous aurez pour principales attributions :

- Mettre en œuvre la stratégie de l'agence sur le plan opérationnel définie par les instances dirigeantes ;
- Assurer l'interface entre la Direction et les équipes métiers « fonction opérationnelle » en étant garant du bon fonctionnement des activités ;
- Assister la Direction dans les opérations d'aménagement, d'hébergements et d'équipements touristiques ;
- Coordonner les dossiers, actions et autres projets transversaux en lien avec le Schéma de Développement et d'Aménagement du Tourisme et des Loisirs ; et plus particulièrement les opérations de structuration et d'animation de filières touristiques ;
- Assurer le reporting et évaluation de l'activité générale en y affectant les moyens et ressources.

Faisant preuve de dynamisme, d'autonomie et de gestion d'équipes de cadres, vous avez :

- Une connaissance approfondie du secteur touristique et des spécificités liées aux territoires ultra-marins
- De solides expériences en gestion et management des organisations
- De réelles capacités managériales et en gestion de projets
- Minimum BAC+4 ou équivalent

Poste en CDI basé à l'AaDTM à Mayotte et à promouvoir à partir de janvier 2022.

Rémunération selon la convention collective nationale des organismes de tourisme et aussi selon expériences et périmètre de responsabilités.

Envoyez votre candidature (cv + lettre de motivation) à l'adresse mail m.michel@mayotte-tourisme.com avant le 13 décembre 2021.

COVID : L'ÉCONOMIE REPRENDR SON SOUFFLE ET REPART MALGRÉ LA PRÉSENCE DE LA MALADIE

Le PIB de La Réunion devrait s'envoler en 2021 après un écroulement en 2020

Les conséquences de la pandémie de covid ne sont pas que sanitaires, elles sont aussi économiques et tous les pays affectés ont payé un très lourd tribut avec des mesures de confinement instaurant un isolement, une fermeture des frontières et l'arrêt des échanges commerciaux. L'heure serait à la crise post covid et l'économie réunionnaise semble reprendre des couleurs...

Le plan de relance lancé par le gouvernement doit amorcer et surtout soutenir l'économie du pays tout entier. La Réunion en bénéficie bien évidemment et les projections de croissance en 2021 sont optimistes en comparaison de 2020 où le PIB réunionnais avait chuté de 4,2 points. L'agence régionale

Nexa, estime ainsi que le produit intérieur brut de La Réunion devrait progresser cette année de 4,5 % soit une croissance légèrement plus faible qu'au niveau national.

En attendant, si les prévisions se réalisent, il sera permis de dire qu'un tel niveau n'avait plus été constaté depuis 2007 sur le département voisin, juste avant la crise financière.

Si les chiffres peuvent paraître optimistes de prime abord, ils semblent aussi réalistes car après être tombés si bas, ils ne pouvaient espérer qu'un retour à la surface. Ainsi, au niveau national, l'Insee et le gouvernement tablent sur une croissance de +6,25 % pour cette année (la Banque de France attend même +6,75 %).

Mais si Nexa a corrigé sa copie et revu à la



hausse les prévisions pour La Réunion, c'est parce que l'économie locale affiche un fort rebond au deuxième trimestre. L'aide importante apportée aux entreprises par l'État et les collectivités locales sous forme de fonds de soutien, prêts garantis, activité partielle ou encore reports d'échéances fiscales et sociales n'est pas étrangère au phénomène. C'était d'ailleurs le but recherché.

Au total, cela représente 1,454 milliard d'euros injecté dans l'économie réunionnaise, soit 7 % du PIB réunionnais tout de même. Qui plus est, à La Réunion, la consommation a repris et accélère et ce, malgré le pouvoir d'achat des ménages qui s'est affaibli sous l'effet de l'inflation.

La situation reste compliquée dans le secteur du tourisme, la clientèle locale ne parvenant à

compenser la baisse des touristes extérieurs (-34 % sur le premier semestre). Le troisième trimestre n'aura rien arrangé... Et quand le bâtiment va, tout va, le BTP enregistre une activité soutenue, notamment grâce au boom des ouvertures de chantiers (+13,8 % en un an). Bref, ça bouge, il reste à espérer que les mêmes effets soient constatés à Mayotte...

Samuel Boscher

COVID : LA RÉUNION SURVEILLÉE COMME LE LAIT SUR LE FEU À TOUS LES NIVEAUX

Le variant Omicron évolue à La Réunion avec un cas autochtone détecté au lycée Stella Matutina

La semaine dernière, un premier cas de variant Omicron a été découvert à La Réunion (le 1er en France) avant qu'un second ne soit isolé, puis aujourd'hui un troisième qui pose d'ailleurs question...

Dans un communiqué officiel, la préfecture de La Réunion a annoncé qu'un troisième cas de variant Omicron a été identifié à La Réunion. Or, il ne s'agit pas cette fois d'un cas importé, mais issu d'une personne qui n'a aucun lien avec les deux précédents malades et qui, cette fois, n'a pas voyagé. C'est d'ailleurs pour cette raison que les autorités sanitaires considèrent que c'est le premier cas au-



tochtone de variant Omicron sur l'île. Ce nouveau malade est un lycéen scolarisé à Saint-Leu au lycée Stella Matutina, ce qui appelle bien évidemment des mesures immédiates.

En effet, par précaution, tous les élèves de 2 classes ciblées

vont être retestés, sans toutefois fermer les classes en attendant les résultats. En effet, l'ensemble des élèves des classes concernées ont déjà fait l'objet de tests lors de la découverte des cas positifs, sans savoir à ce moment-là qu'il s'agissait du

variant Omicron. Le protocole sanitaire d'isolement a été immédiatement mis en œuvre et des investigations sont encore en cours.

Pour mémoire aujourd'hui, le variant Omicron a été identifié dans 38 pays à travers la planète

dont 17 Etats européens. En France, seize contaminations au nouveau variant ont été confirmées selon le dernier bulletin actualisé de Santé publique France. Mayotte est pour l'heure épargnée...

Samuel Boscher

ENERGIE VERTE : LES COMORES AVANCENT ET MOHÉLI PASSE LA VITESSE SUPÉRIEURE

Deux centrales photovoltaïques d'une puissance de 175 kWc en service en 2022

L'île de Mohéli aux Comores est sans doute la moins développée de l'archipel, mais les choses changent et les lignes bougent, notamment en matière de production électrique. En effet, l'île est baignée de soleil quasiment toute l'année offrant ainsi un fort potentiel de production...

Les Comores ont l'ambition de développer le secteur de production d'énergie en mettant de côté le fossile au profit du soleil vert. Dans cet esprit, le village de Domoni est devenu, le 10 novembre, le premier site électrifié

sur les neuf villages des Comores ciblés par le Projet énergie photovoltaïque de Mohéli (PEPM), dont la société française IED est l'assistant technique (Hoani, Miringoni, Domoni, Hamba, Barakani, Wanani, Ouallah 1, Nyumachuwa et Miremani).

Pour faire simple, le PEPM vise à raccorder au réseau principal de Mohéli, les villages isolés situés sur la côte ouest et sud de l'île, en réalisant deux centrales photovoltaïques connectées au réseau de la Société nationale d'électricité des Comores (Sonelec).



Le projet n'est pas nouveau puisqu'il a été lancé en 2017 avec à l'origine l'ambition de mettre en place six micro-réseaux photovoltaïques en zone rurale à Mohéli. S'ajoute donc à cette base de réseaux moyenne et basse tension déjà réalisés les deux centrales

photovoltaïques connectées d'une puissance totale de 175 kWc qui elles sont en cours d'installation par l'entreprise comorienne Netisse. La fin des travaux est prévue pour le premier trimestre 2022. Pour mémoire, le PEPM est financé par le gouvernement

comorien et l'Union européenne à travers la facilité énergie ACP-UE. Il s'agit sans conteste d'une coopération gagnant-gagnant qui doit permettre d'ancrer Mohéli dans un cadre de développement durable et de producteur d'énergie propre. **Samuel Boscher**

FRANCE
PARE-BRISE Une marque de Saint-Gobain
MAYOTTE

Agréé
assurances

02 69 66 75 51

3 IMPASSE CONFIANCE KAWÉNI
97600 MAMOUDZOU
(DERRIÈRE AS AUTOSÉCURITÉ CONTRÔLE TECHNIQUE)

OUVERTURE NOUVEAU CENTRE !

Agréé assurances **100% LIVE** **RDV EN LIGNE** **POSE À DOMICILE** **PRÊT DE VÉHICULE** **CALIBRATION CAMERA** **RÉPARATION D'IMPACT EN 30 MINUTES SANS RDV**

INDUSTRIE : LE PROJET PAGOSE N'EST PAS FINI QU'IL COÛTE DÉJÀ TRÈS CHER La JIRAMA a mis la main à la poche et payé dans les temps la Banque Mondiale qui voyait rouge

Un accord de financement de l'IDA (Association internationale de développement, branche de la Banque Mondiale) avait été signé le 8 avril 2016 avec pour visée l'amélioration de la gouvernance et des opérations dans le secteur de l'électricité (PAGOSE), à savoir optimiser la performance opérationnelle de la Jirama (EDF malgache) ainsi que l'approvisionnement en électricité. Autant dire qu'il s'agissait d'un projet majeur pour la Grande île. Mais tout ne s'est pas passé comme prévu...

Or, la semaine dernière, la Banque Mondiale demandait des comptes à l'État malgache à travers une lettre adressée au ministère de l'Économie et des Finances et exigeait le remboursement de dépenses inéligibles relatives au pro-

jet. Près d'un 1,753 millions de dollars, étaient ainsi demandés par la Banque Mondiale dont 616 179 dollars sous huitaine maximum....

En effet, la BM estime qu'environ 1,5 millions d'euros ont été engagés sans que les procédures de gestion financière recommandées par la FMI n'aient été respectées.

Mais où est passé l'argent ? Corruption, détournements, dépenses hors projet, acquisitions théoriques, pertes, vols ou encore matériels utilisés en exploitation pour le remplacement des branchements défectueux, confusions dans l'attribution des matériels achetés et travaux non réalisés, etc, etc...

Seulement, le projet PAGOSE prend fin le 31 décembre prochain, c'est pourquoi la banque demandait le remboursement de 616 179 dollars avant le 3



décembre pour régulariser les manquements constatés. Dans les faits, il s'agissait en réalité de 634 719 dollars.

C'est aujourd'hui chose faite, la société d'eau et d'électricité malgache s'est acquittée de ses dettes en payant et ce, dans le délai demandé par la Banque Mondiale.

Pour ce qui est du solde restant dû, la ministre de l'Économie et des Finances

a déjà indiqué que la Banque Mondiale serait remboursée en totalité.

Il reste donc un peu plus de 1,1 millions de dollars en attente, ce qui va contribuer à creuser le déficit de la Jirama, mais surtout à rassurer l'autorité internationale qui s'était dite prête à user de tous moyens pour récupérer l'argent, quitte à geler tous les avoirs des projets en cours.

Samuel Boscher

LINFO KWEZI

24h/24
7/7

CHEZ NOUS
LINFO
EST DISPO
QUAND TU VEUX



ÉCOUTEZ 

REGARDEZ 

24h/24
7/7

> TOUTE L'ACTU EN CONTINU SUR... www.linfokwezi.fr <

La photo du jour



86 hectares de terres émergées en plein milieu de la rade de Mamoudzou et de Dzaoudzi, l'îlot M'Bouzi est un haut lieu de Mayotte chargé d'histoire, de beauté mais aussi de douleurs. La petite île a servi pendant de décennies de léproserie où les malades étaient placés à l'isolement dans des conditions difficiles. Plus récemment, le bout de terre s'est transformé en réserve artificielle pour makis. Leur nombre avait pendant un temps dépassé les 750 spécimens mettant ainsi en danger la forêt primaire préservée qui s'y développe. Un petit joyau aux portes de Mamoudzou...



Hôtel Caribou
Mayotte



**RESTAURANT OUVERT TOUS LES JOURS
MIDI ET SOIR**

02 69 61 14 18

Carte du restaurant
sur QR code gratuit

la fête
de la

Vanille

Samedi 11 décembre 2021 - COCONI
Organisée par l'Association Saveurs et Senteurs de MAYOTTE



Vanilla planifolia

PROGRAMME

- 6 au 9 décembre
Les producteurs dans les écoles
- 10 décembre (Coconi)
Accueil des scolaires
- 11 décembre - Pile d'Excellence Rurale
Journée grand public (9h à 19h)
Animations, dégustations,
et confiserie.
- 12 décembre
Ventes de plantations (sur inscription)



Association Saveurs et Senteurs de Mayotte - saveursdemayotte@gmail.com - f

Jeux

IL EST FACE À L'ADRET	CERTIFIÉ	BONNE ÉNERGIE	FLUX DE L'OcéAN	SE TENIR À LA PORTE
OISEAU DU NIL	ÉTAT DU PROCHE-ORIENT	PRÉLEVAS	APPAREIL À ÉCRAN	
		ÉTONNER		
COGNERA FORT				
CRAINTES MORALES				
MESSAGE EN RÉSEAU	NIVELÉES			
	À SA PLACE À PARIS			
			FAIT UN TROU	COMME LA MER ENTRE DEUX FLUX
L'ALU EN PLUS COURT		GUETTER		
MILLE GRAMMES		LOUPS DE MER		
	GRAND PORT DE L'OUEST			POUR MONTRER QUELQUES CHOSES
	SAINTE EN ABRÉGÉ			
AIDE DE L'ÉTAT			IL EST TOURNÉ VERS LE PASSÉ	
NUMÉRO D'INSCRIPTION				
QUI SONT À MOI			PÉRIODES DE NOTRE HISTOIRE	

MOT MYSTÈRE

E	C	C	O	P	A	H	U	H	I	S	S	E	E
E	T	I	L	E	V	O	P	A	G	E	D	O	B
M	E	N	A	P	A	L	M	L	I	N	E	P	O
A	R	N	A	O	C	E	L	L	E	T	S	E	W
S	T	E	A	S	H	M	O	E	E	U	I	R	E
P	R	O	G	I	B	X	F	E	B	G	E	T	
I	E	N	M	A	M	E	E	T	R	E	N	S	T
R	R	I	R	E	R	A	R	T	G	I	A	L	E
A	O	M	E	C	S	A	B	B	A	L	C	O	N
T	S	P	I	O	L	E	T	L	A	I	R	R	
I	S	C	T	C	H	A	R	M	E	U	L	E	E
O	E	E	O	K	R	O	B	L	I	G	E	T	I
N	E	T	P	E	N	I	D	A	P	E	P	S	L
E	N	D	U	R	C	I	N	E	R	I	T	E	S

Rayez dans la grille les mots de la liste pour découvrir le MOT MYSTÈRE dont voici la définition :

« SERPENTS À SORNETTES »

- | | | |
|------------|----------|---------|
| AGRÉE | DESIGN | OBLIGÉ |
| AIMABLE | EMBOLIES | OCELLE |
| ALAMBIC | ENDURCI | OPÉRÉS |
| ASPIRATION | ENTUBÉ | PADINE |
| ATOMES | ESSORER | PÉLICAN |
| AVACHI | EXERCICE | PIOLET |
| BALCON | FELLAH | POTIER |
| BÉTAIL | GUELPH | SANTÉ |
| BODEGA | HISSÉE | STÉROL |
| BOWETTE | INEPTE | TARAGE |
| CHARME | LAINÉE | TERTRE |
| CINÉRITE | LIERNE | VÉLITE |
| CLARTÉ | MEULÉE | |
| COCKER | MINOEN | |
| COPAHU | NAPALM | |

SOLUTIONS DU JOUR

HORIZONTALLEMENT
 I. PROVIDENCE. II. OURAL. POIS. III. ND. REDITES. IV. DEFIS. IN. V. ISLE. LEON. VI. CSA. SAUNAS. VII. HENDRIX. VIII. NO. VIII. CL. AAR. IX. REHOBOAM. X. YSER. NAÏVE.

VERTICALEMENT
 A. FONDIChÈRY. B. RUDESSE. ES. C. OR. FLANCHE. D. VARIE. DIOR. E. ILES. SR. F. LATON. G. EPINEUX. AA. H. NOTION. AMI. I. CIE. NANA. J. ESSE. SORTIE.

9	1	2	3	6	4	8	7	5
3	4	8	7	1	5	6	4	8
6	3	8	5	9	2	1	4	8
4	9	1	2	7	8	5	6	3
5	9	7	1	6	2	8	3	4
3	8	1	4	5	7	2	9	6
2	4	9	3	8	6	1	5	7
1	5	6	7	2	3	4	7	8
8	6	9	6	1	4	5	2	3
7	2	4	8	9	5	3	6	1

SUDOKU

MOYEN

9	1				4		7	5
3		8						9
		7	8	9	2			
		9	4	8	6	3		
		4	5		7	2		
		5	9	2	1	4		
			2	7	8			
7	6							8
8	5	3					1	2

SUPÉRIEUR

	2	4		9		3	6	1
8			7		4			9
1			6		3			8
		6	3	8	9	1		
3			4		7			6
		7	1	6	2	8		
4			9		6			5
6								2
	7	5		4		6	1	

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALLEMENT

I. Suprême sagesse. II. Grande chaîne de montagnes. Il peut être chiche. III. Pour Marie. Répétitions inutiles. IV. Bravades. Nickel. V. Affluent de la Dordogne. Région de Bretagne. VI. Commission de censure. Bains de chaleur. VII. Guitariste américain. Genre théâtral. VIII. Curie. Rivière suisse. IX. Bouteille de champagne. X. Courant franco-belge. Ingénue.

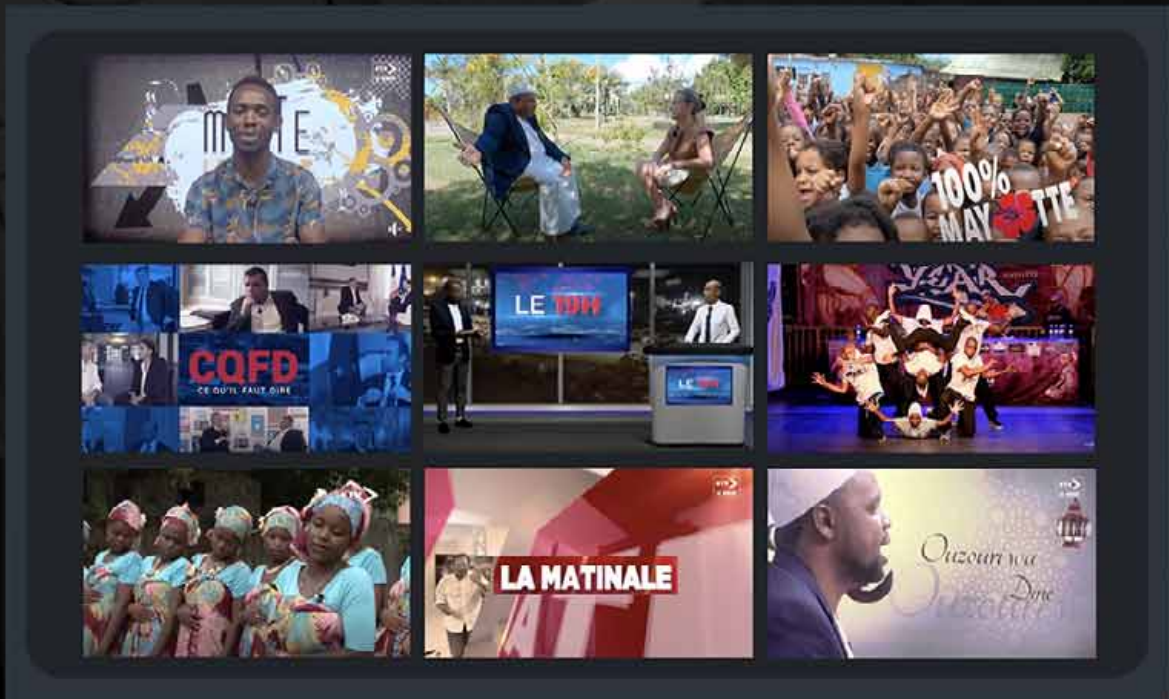
VERTICALEMENT

A. Ville indienne. B. Brusquerie. Préparation. C. Objet de ruée. S'effondre. D. Diverge. Couturier français. E. Terres ceintes. Strontium. F. Alliage. G. Complexe. Fleuve côtier. H. Concept. Copain. I. Petite compagnie. Héroïne de roman. J. Crochet. Espèce.

Précision pratique

Pour jouer aux mots fléchés ou au Sudoku présents sur cette page, il convient de télécharger l'application Acrobat Reader (version gratuite) et d'utiliser le mode crayon de la plateforme qui permettra de remplir les cases souhaitées.

KTV 



CHAÎNE 25

SUR LES OFFRES

CANAL+